



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LE RECENSEMENT AGRICOLE comment ça se passe ?



Qui répond ?

C'est le chef d'exploitation
qui répond à l'enquête

Comment ?

En métropole

La majorité des chefs d'exploitations
recevront par courrier un identifiant et
mot de passe personnels pour répondre
au questionnaire en ligne

Pour certaines exploitations
un enquêteur viendra directement sur
l'exploitation pour collecter les réponses
à un questionnaire plus détaillé

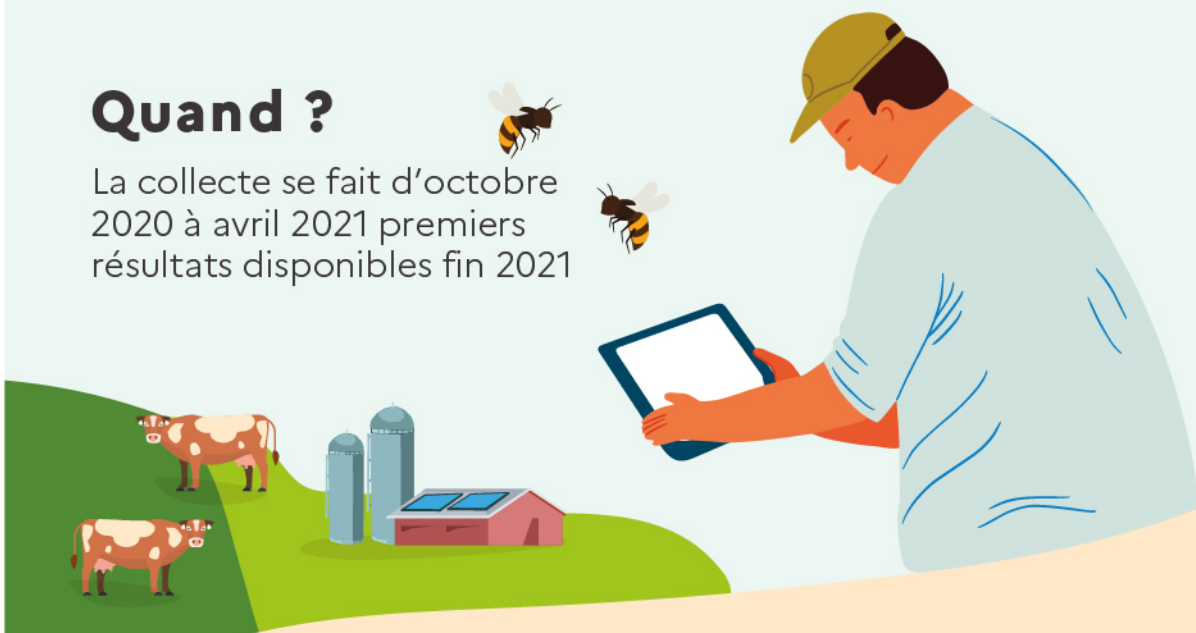
Dans les DOM et en Corse :

Pour tous les chefs d'exploitations
agricoles, un enquêteur viendra
collecter vos réponses



Quand ?

La collecte se fait d'octobre
2020 à avril 2021 premiers
résultats disponibles fin 2021



C'EST SIMPLE, RAPIDE
recensementagricole2020.fr

